Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

U5 - Arts, civilisations, techniques de l'habitat et de l'agencement

Session 2015 • Code sujet : **1506ADACT, sujet n°20ED15** • Durée : **3 h** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Lieu de lecture : analyse comparative de trois bibliothèques** (1 question) — **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E5 - Conception d'agencement/2015/BTS ERA - E5 - Conception d'agencement - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

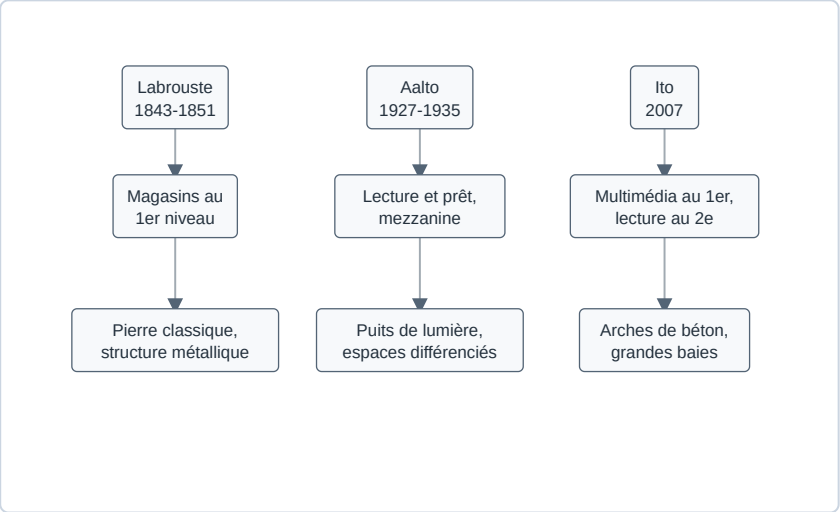
1. Lieu de lecture : analyse comparative de trois bibliothèques

Le sujet confronte trois bibliothèques : la Bibliothèque Sainte-Geneviève d'Henri Labrouste, à Paris (1843-1851), celle de Viipuri d'Alvar Aalto, en Finlande (1927-1935), et celle de l'Université des Beaux-Arts de Tama de Toyo Ito, à Tokyo (2007). Les vues, plans et coupes documentent leurs espaces, usages et partis architecturaux.

Question Analyse comparative. Replacez les trois documents dans leur contexte historique et artistique. Analysez les bibliothèques sur les plans fonctionnel, technique et esthétique afin d'expliciter les différences de choix architecturaux pour une même fonction. Étayez votre argumentaire avec des croquis, des schémas annotés et des références personnelles.

Labrouste (1843-1851), dans le contexte de l’industrialisation, associe une façade classique en pierre à une structure métallique novatrice. Les magasins occupent le premier niveau; la vaste salle de lecture est au second, éclairée par de hautes fenêtres. Aalto (1927-1935), représentant du fonctionnalisme nordique, organise à Viipuri des espaces adaptés aux usages, une mezzanine pour le prêt et des puits de lumière diffusant un éclairage zénithal. Ito (2007), dans l’architecture contemporaine, articule multimédia au premier niveau et lecture au second; ses arches de béton et ses grandes baies créent des espaces ouverts et lumineux. En prolongement, la médiathèque de Sendai d’Ito (2001) témoigne de sa recherche sur la fluidité spatiale.

Trois partis architecturaux pour le lieu de lecture



Comparaison des usages et des partis architecturaux d’après les documents 1 à 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Labrouste associe pierre classique et métal; Aalto privilégie lumière et usages; Ito compose des espaces ouverts sous des arches de béton.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve U5 du BTS Agencement de l'environnement architectural, session 2015, porte le code 1506ADACT, sujet n°20ED15, dure 3 heures et a le coefficient 4. Elle compare les bibliothèques de Labrouste, Aalto et Ito à partir de leurs documents graphiques. Les compétences évaluées sont la contextualisation, l'analyse fonctionnelle, technique et esthétique, et la qualité de l'expression écrite et graphique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Comparer plans, coupes et vues pour comprendre l'organisation spatiale et les usages de chaque bibliothèque.
- Analyser les dispositifs d'éclairage naturel visibles, comme les baies et les puits de lumière, et leurs effets sur les espaces.
- Relier les choix structurels et techniques à l'expression esthétique, en s'appuyant sur les indices des documents.
- Situer chaque édifice dans son contexte historique et artistique pour éclairer ses choix architecturaux.

Points de vigilance & attentes du jury

- Identifiez l'architecte, le lieu et la période de chaque bibliothèque avant d'établir les comparaisons.
- Appuyez l'analyse des fonctions, des niveaux et des circulations sur les plans et les coupes.
- Reliez chaque interprétation à des éléments visibles dans les documents, plutôt qu'à une simple description.
- Réalisez des croquis et schémas lisibles et annotés, et utilisez des références personnelles pertinentes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer efficacement les trois bibliothèques ?

Utilisez des critères communs, comme l'organisation des espaces, les circulations, la lumière et l'expression extérieure. Appuyez chaque constat sur les plans, coupes ou vues, puis reliez les différences aux contextes historiques et artistiques.

Q : Comment analyser les plans et les coupes sans seulement les décrire ?

Repérez les fonctions, les accès, les niveaux et les relations entre espaces. Interprétez ensuite comment cette organisation, les ouvertures ou les dispositifs architecturaux répondent aux usages et contribuent à l'ambiance des lieux.

Q : Le sujet donne-t-il un barème chiffré ou un nombre de points ?

Aucun barème chiffré ni nombre de points par question n'est indiqué. Les critères annoncés sont la prise en compte du contexte, le réinvestissement des connaissances, la pertinence et la richesse de l'analyse, ainsi que la qualité de l'expression écrite et graphique.

Q : Que doit apporter le travail graphique à l'argumentation ?

Les croquis et schémas annotés doivent rendre les choix architecturaux plus compréhensibles et soutenir la comparaison. Les références personnelles doivent être pertinentes, sans remplacer l'analyse précise des trois bibliothèques et des documents fournis.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E5 - Conception d'agencement/2015/BTS ERA - E5 - Conception d'agencement - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Étude et Réalisation d\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.